

Nombre de membres en
exercice : 36
Nombre de membres
présents : 27
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages
exprimés : 31
2020-11-100

L'an deux mil vingt, le neuf novembre, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes d'Avord, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire : 3 novembre 2020

Date d'affichage : 3 novembre 2020

PRÉSENTS : Mesdames BONTEMPS, CHIRON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SARRON, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, FRÉRARD, GROSJEAN, JAUBERT, LAGRANGE, LOISEAU, LORADOUX, MOINET, PERRONNET, RELIEU, TIBAYRENC, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

OBJET : TARIFS SPANC

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames BELLEVILLE, HAMIDI, TEYSSIER, Messieurs CHASSIOT, DUBOIS, GLEIZES, LECLERC, MÉREAU, PISKOREK.

POUVOIRS : M. DUBOIS à M. LOISEAU, M. MÉREAU à M. BARREAU, M. PISKOREK à Mme GOGUÉ, Mme TEYSSIER à M. BLANCHARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame BONTEMPS

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

018-241800374-20201109-2020-11-100B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2020

Affichage : 20/05/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu les tarifs du nouveau prestataire de services qui assure les missions de contrôle pour le SPANC de La Septaine
- Considérant qu'il convient de revoir la tarification des prestations
- Vu la proposition des nouveaux tarifs présentés par la commission environnement
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Le conseil communautaire après en avoir délibéré,

- Décide d'instaurer les tarifs suivants pour le SPANC de La Septaine à compter du 1^{er} janvier 2021

MISSION	PRIX T.T.C.
Contrôle du projet pour la réalisation du dispositif A.N.C. (dossier complet)	256,05 €
Contrôle de projet (1 ^{ère} demande)	160,00€
Contrôle de projet (2 ^{ème} demande)	55,00 €
Contrôle de la réalisation des travaux	96,05 €
Contrôle de la réalisation des travaux (demandes suivantes)	58,43 €
Diagnostic des installations anciennes à la demande expresse des propriétaires dans le cadre d'une vente	105,55 €

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 10 novembre 2020
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.

